



Rapport annuel de la présidence

L'année sous revue a été fortement marquée par la pandémie de COVID-19. Ainsi, la 75^e Assemblée plénière de la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO) du 5 juin 2020 a dû être annulée et remplacée par une séance élargie du Comité directeur réunissant un nombre réduit de participants – tout en assurant la représentation de chacun des sept cantons membres. Les interventions des cantons d'Argovie et de Bâle-Campagne sur le thème du changement climatique ont donné le coup d'envoi à l'élaboration d'une Charte du climat CGNO, qui vient concrétiser une mobilisation commune en faveur d'une protection climatique engagée et efficace, et qui doit contribuer à la réalisation de l'objectif « zéro émission nette » du Conseil fédéral.

La CGNO a innové en lançant l'étude « Smart Région 2030 », qui vise à systématiquement mettre en réseau dans la Suisse du Nord-Ouest et les régions étrangères limitrophes les projets, programmes et développements de sites ainsi que leurs parties prenantes, afin d'ouvrir la voie à un avenir « smart » et connecté accordant une place centrale aux questions de durabilité dans les trois dimensions.

La défense des intérêts concertés de la Suisse du Nord-Ouest auprès de la Confédération et des autres régions de Suisse est restée l'une des missions fondamentales de la CGNO. La conférence de presse du 7 septembre 2020 relative à l'initiative populaire « Pour une immigration modérée » en a été un temps fort : la CGNO y a clairement exprimé son opposition en publiant ensuite un communiqué intitulé « La Suisse du Nord-Ouest dit NON à l'initiative de limitation ». L'envoi d'une délégation à Bruxelles a dû être reporté au printemps 2022 en raison de la pandémie. De plus, seule une rencontre virtuelle entre les membres des gouvernements cantonaux et les membres du Conseil des Etats représentant la Suisse du Nord-Ouest a été possible. Crise du coronavirus oblige, la rencontre entre les représentantes et représentants des gouvernements et de la Suisse du Nord-Ouest au Parlement fédéral a elle aussi dû être différée et reprogrammée en marge de la session d'hiver. La rareté des réunions physiques n'a fait que renforcer l'impact des déclarations et prises de position communes de la CGNO, qui ont pris les formes suivantes :

- 24.09.2020 : lettre au Conseil fédéral revendiquant l'association pleine et entière de la Suisse aux programmes européens Horizon Europe et Erasmus + ;
- 15.01.2021 : lettre à Monsieur Winfried Kretschmann, ministre-président du Bade-Wurtemberg, relative aux nouvelles restrictions d'entrée sur le territoire et à leur impact sur la mobilité frontalière ;
- 26.01.2021 : lettre dans laquelle les présidences des partis interpellent le Conseil fédéral à propos des nouvelles restrictions d'entrée prononcées dans le cadre de la pandémie de COVID-19 et de leurs conséquences pour les zones frontalières ;
- 11.05.2021 : lettre au Conseil fédéral au sujet de l'accord-cadre institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne ;
- 17.11.2019 et 30.04.2021 : prises de position sur les résolutions du Conseil Rhénan.

La CGNO s'est tenue régulièrement informée par l'association Exposition nationale Svizra27 de l'état d'avancement du projet et a discuté au sein du Comité de la position des cantons à l'égard de ce projet.

Enfin, l'année sous revue a été axée sur la planification, l'organisation et le déroulement de la 76^e Assemblée plénière et de la manifestation consécutive organisée pour célébrer le 50^e anniversaire de la CGNO, le 4 juin 2021, sur le campus de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW) à Muttenz. L'Assemblée plénière sera l'occasion d'élire le nouveau président de la Conférence régionale pour les années 2021-2023, Markus Dieth (AG), et d'adopter la Charte du climat CGNO, un an après le lancement de cette initiative. L'événement sera propice à des échanges entre les participantes et participants issus des milieux administratifs, politiques et scientifiques. Il rendra hommage à l'action des cantons de la Suisse du Nord-Ouest en proposant une rétrospective audiovisuelle des 50 dernières années qui sera ensuite publiée dans la série « Droit et politique » des Editions du canton de Bâle-Campagne.